



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 27/01/2022

Reçu en préfecture le 27/01/2022

Publié le

ID : 069-266910413-20220126-CCAS_2022DC0009-AU



Entre

Nom et Adresse du client :

CCAS CORBAS

Place Charles Jocteur

69690 CORBAS

Représenté par Alain VIOLLET

Fonction : Président

Et

Nom et Adresse du prestataire :

PASSAGE PARENTALITE SAS AMANA

Représentée par : Ghariba REHMAN

Fonction : Présidente

Numéro SIRET : 821 787 900 00025

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour but de définir les conditions d'intervention entre le **Multi-accueil Les Petits Gônes à CORBAS** et **PASSAGE PARENTALITE** dans le cadre des **10 séances** d'analyse des pratiques professionnelles.

Article 2 : Conditions d'exécution

Les **10** séances de groupe d'analyse des pratiques professionnelles animées par Madame **Lorraine BINOCHÉ**, organisées tous les mois, de **18h30 à 20h00**, entre janvier et décembre 2022.

Le Centre Communale d'Action Sociale de CORBAS supportera l'ensemble des frais ainsi occasionnés conformément à la proposition financière de **PASSAGE PARENTALITE** du **17 décembre 2021**.

Article 3 : Modalités financières

Le Centre Communale d'Action Sociale de CORBAS s'engage à rémunérer **PASSAGE PARENTALITE** sur la base de sa proposition financière, soit **1550€ (mille cinq cent cinquante euros)** pour le compte du **Multi-Accueil Les Petits Gônes**.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est valable jusqu'à l'exécution complète et entière de la prestation.

Article 5 : Résiliation

Le non-respect des clauses ainsi énoncées dans la convention entraînera la résiliation de plein-droit du présent accord.

PASSAGE PARENTALITE

SAS AMANA

5 Grande rue de Vaise _ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00025 / N°DA : 84691458169



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 27/01/2022
Reçu en préfecture le 27/01/2022
Publié le
ID : 069-266910413-20220126-CCAS_2022DC0009-AU



Article 6 : Règlement des litiges

La présente convention sera remise à chacune des parties signataires.

Celles-ci s'efforceront de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient s'élever à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord. A défaut, le litige sera soumis à la diligence de l'une ou de l'autre des parties, au tribunal territorialement compétent.

A Lyon, le

Le client
Nom et qualité du signataire

Signature
Cachet,

Le prestataire
Madame Ghariba Rehman, Présidente
PASSAGE PARENTALITE SAS AMANA

Signature
Cachet,



PASSAGE PARENTALITE
SAS AMANA

5 Grande rue de Vaise _ 69009 LYON
Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr
SIRET : 821 787 900 00025 / N°DA : 84691458169